



Côte d'Ivoire

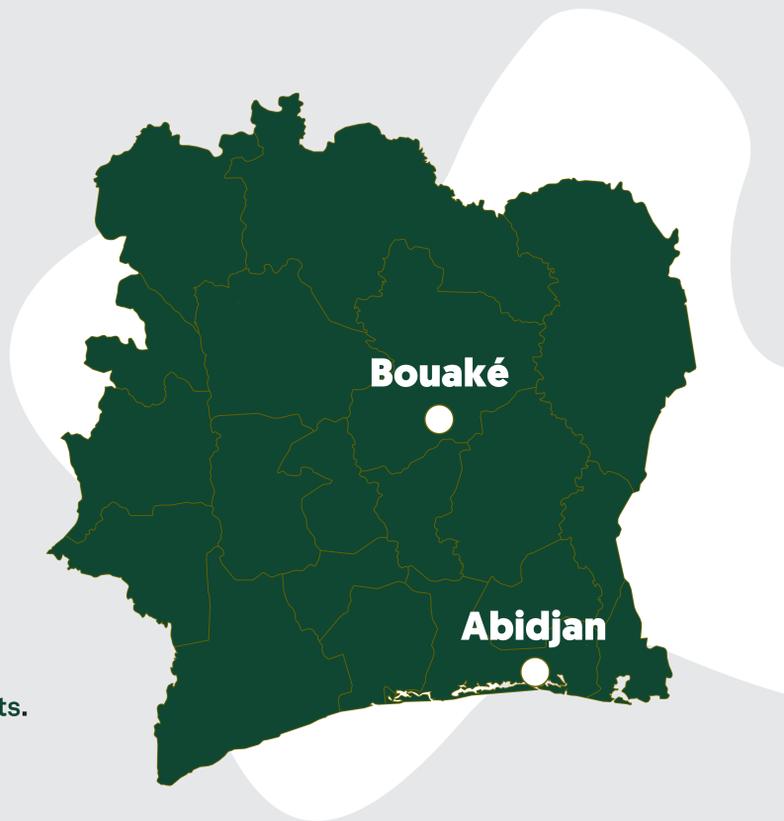
Amélioration des conditions de vie de la population ivoirienne et prévention de la torture par la ratification du Protocole Facultative à la Convention contre la Torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (PFCCT)

Enjeux

Améliorer les conditions de détention et prévenir la torture dans un contexte post-crise, afin de rétablir les droits de la personne en Côte d'Ivoire.

Actions menées

- Atelier de réflexion et de partages d'informations sur la CCT et la PFCCT – Abidjan
- Plaidoyer pour le respect des instruments juridiques relatifs à la prévention de la torture, dont la ratification du PFCCT – Abidjan et Bouaké
- Journée de mobilisation sociale pour la ratification du PFCCT – Abidjan
- Renforcement des capacités des participant-e-s sur les instruments juridiques relatifs à la prévention de la torture – Bouaké
- Conférence de presse, émission radio et distribution de dépliants. – Abidjan et Bouaké



Résultats

200 000
auditeurs

sensibilisés sur la ratification du Protocole Facultative à la Convention contre la Torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (PFCCT)

Les
capacités de
27
personnes

ont été renforcées sur les instruments juridiques relatifs à la prévention de la torture dans la ville de Bouaké

30
personnes

ont eu des échanges sur les questions relatives à la connaissance des instruments juridiques de prévention de la torture

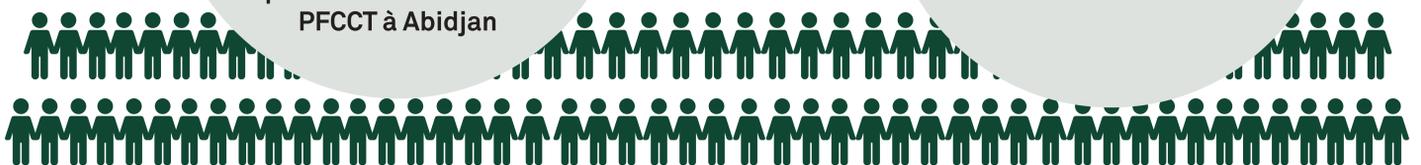
597
personnes

398 femmes · 199 hommes

ont participé à la journée de mobilisation sociale pour la ratification du PFCCT à Abidjan

15 hommes
et 12 femmes

ont partagé leurs informations sur la CCT et le PFCCT



Depuis l'action collective

« C'est un grand pas pour la société civile que de pouvoir organiser ce genre de manifestation pour informer la population sur des thématiques données. Je suis capable de faire désormais la différence entre la torture et autre type de mauvais traitement. »

Membre de la société civile

« On me dit que je torture mes serveuses, mais aujourd'hui, je comprends que je leur fais subir de mauvais traitements. Après cette activité de mobilisation, j'ai décidé de faire attention à mon personnel mais aussi autour de moi dorénavant. »

Mademoiselle Marie Laure Boua